

réfugiée sous le chaume. Bénissez votre condition ; je l'envie, et croyez qu'il n'en est point de plus heureuse sur la terre. — Après ce discours nous fûmes à l'église, où se fit le mariage de Justine et d'André. Ogier le Danois promit de revenir encore pour les noces de Tobie et de Zoé : cependant nous ne l'avons plus revu ; mais ce matin, après la messe nuptiale, quand Tobie et Zoé sont rentrés chez eux, ils ont trouvé dans leur chambre une grande coupe d'argent doré, bien plus belle que celle d'André, et on leur a dit qu'un inconnu l'avoit apportée de la part d'Ogier le Danois. A présent, continua la bonne femme, il ne me reste plus qu'à vous dire que Tobie, qui a appris dans ses voyages à connoître toutes les herbes et bien d'autres belles choses, a rapporté assez d'argent pour acheter un grand pré, une vigne et une ferme, sans parler de la maison qu'il a donnée à Justine. Toutes ces possessions, avec celles de Zoé, à qui Robin a laissé tout ce qu'il avoit, rendent Tobie le plus riche fermier du pays ; mais il fait un bon emploi de sa fortune, il est bien charitable pour les pauvres et les malades ; chacun l'aime et est charmé de son bonheur.

Ici Marianne cessa de parler ; Isambard la remercia, et l'assura que la voisine Simone n'auroit pas mieux conté cette histoire. Oh ! pardonnez-moi, reprit Marianne, il faut que vous sachiez que Tobie, qui a voyagé, parle comme un livre, et ma voisine Simone vous auroit conté bien plus au long ses discours et ceux d'Ogier le Danois ; moi, je n'en ai retenu que la moitié, et j'ai oublié tout plein de belles paroles que vous auriez été bien aise d'entendre. Mais, poursuivit-elle, il se fait tard et vous avez besoin de repos ; il est temps de s'aller coucher. En disant ces mots, elle se leva, prit la lampe qui étoit sur la table, et conduisit les chevaliers dans la petite chambre qu'elle leur avoit préparée. *

* Les romans de Madame de Genlis ont le rare avantage de pouvoir être lus, sans inconvénient, par les personnes de tout âge et de tout sexe ; tant l'auteur y montre de respect pour la religion, les bonnes mœurs et les bienséances.—(Note de l'Editeur.)